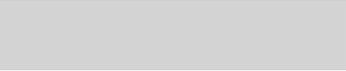


Nathalie Brétécher



Monsieur Le Maire Laurent Cathala  
Hôtel de ville  
1 place Salvador Allende  
94000 Créteil

Copie : Mr Grinsard, directeur de cabinet  
Mr Antoine Pelissolo, 1er adjoint  
Partagetarue94, FUB

Objet : à Créteil, choisir de circuler à vélo, c'est choisir de risquer sa vie.

Monsieur Le Maire,

Christolienne depuis 19 ans, je circule quotidiennement depuis 6 ans à vélo à Créteil afin de me rendre dans la boutique que je gère à Créteil Village. De manière générale, je privilégie ce mode de transport dès lors que mon trajet en vélo fait moins de 30 min, ce qui est également le cas de mes enfants qui, à 15 et 18 ans, circulent seuls depuis plusieurs années. C'est un choix que j'ai pris au départ pour réduire la pollution liée à la voiture. C'est un choix que j'ai maintenu, constatant que mes temps de parcours étaient identiques en voiture et en vélo, voir inférieurs, et au vu des bienfaits sur la santé et du coût financier réduit.

Il a été prouvé que le vélo, comme d'autres sports, déclenche la sécrétion d'endorphines, procurant une sensation de détente psychologique et de plaisir. Le vélo réduit ainsi le stress, l'anxiété, et même les risques de dépression. Ce n'est pourtant pas le sentiment que j'ai en prenant mon vélo à Créteil...

Ce matin, une fois de plus, j'ai eu peur. Peur au point de m'arrêter plusieurs minutes pour reprendre mes esprits. Peur car, remontant la rue des mèches, je me suis déportée pour doubler un camion nettoyant la rue, en prenant soin d'indiquer mon changement au conducteur de voiture qui était encore loin. Le camion était peu large et je me suis déportée au niveau de la ligne centrale. Le conducteur de la voiture derrière moi n'a pas ralenti et m'a doublé, me frolant et m'effrayant. J'ai levé la main pour signaler le dépassement dangereux. Puis, remettant mon bras à gauche, je me suis déportée un peu plus pour dépasser avec une distance de sécurité acceptable un deuxième camion de nettoyage, plus large, avant de me rabattre sur ma voix. Le conducteur de la voiture suivante m'a klaxonné et fait un signe me signalant que j'étais en tord. La camionnette suivante s'est rabattue sur moi au lieu de se rabattre devant moi.

Ce matin, c'est la fois de trop. Cet incident n'est pas isolé et il me semble important de vous écrire pour que vous en preniez la pleine mesure. La portion que j'emprunte quotidiennement est courte : 1,2Km. Et pourtant, j'ai fait le compte, je me sens en insécurité sur 70% de mes trajets. Plus précisément, tous les jours sauf le dimanche où la circulation est faible. Le risque et la peur augmentent avec la pluie et la nuit. Ils seraient quasi nuls si je pouvais emprunter une voie dédiée et donc sécurisée.

D'après la vidéo "10 conseils pour éviter les accidents à vélo et pas que !" d'Althis Play, j'ai une conduite sécuritaire, j'applique la plupart des bons comportements. Mais voilà, ralentir aux intersections, signaler ses changements de positions, avoir des lumières... tout cela n'empêche pas certains automobilistes de doubler sans se déporter de manière à assurer ma sécurité. Je constate au moins une fois par semaine une voiture qui me dépasse sans mettre sa roue sur la voie d'à côté. Je pourrais les toucher si elles n'allaient pas si vite. Cela ne les empêche pas non plus de se stationner en double file ou sur les voies vélo, de passer lorsque le feu est rouge, ou de griller les priorités.

Le constat d'infrastructures inadaptées au mode de transport cyclable, je peux le faire sur toute la ville :

- Les pistes cyclables existantes ne sont pas entretenues, les marquages jamais repeints, comme le long de l'avenue Pierre Brossollete.
- Les rénovations de voiries se font sans la prise en compte légale du vélo, comme cela a été fait Avenue de la France Libre.
- Les rares nouvelles infrastructures créent des conflits d'usage, à l'instar du Carrefour Pompadour ou du quartier du Mont Mesly.
- Les doubles sens cyclables ne sont pas signalés par un marquage au sol. Le panneau en entrée de rue ne suffisant pas à garantir que l'information a été vue par un conducteur de véhicule motorisé. Exemple rue du Général Leclerc ou au niveau du parking de la Mosquée où la largeur de la rue ne permet de toute façon pas le passage d'une voiture et d'un vélo.
- Les panneaux M12 sont inexistantes.

Ce constat personnel est en adéquation avec les résultats du baromètre vélo 2025 : services stationnement moyennement favorable, ressenti général, sécurité et confort défavorables, effort de la ville très défavorable, régression de 3% !

Vous avez déclaré récemment dans le Vivre Ensemble que vous "n'aviez rien contre les vélos". Peut-on pour autant dire que vous y êtes favorables ? La politique menée sur les transports crée des conflits d'usages au lieu de permettre à chacun de circuler de manière apaisée et sécurisée. De plus, elle n'est pas digne d'une ville préfecture, ni même d'une ville faisant partie du Grand Paris où la ZFE devrait faire l'objet d'un plan ambitieux de report vers des mobilités douces. Enfin, elle ne va aucunement dans le sens de l'histoire et des défis climatiques.

J'en viens à ma question : combien d'alertes de cyclistes, combien d'articles d'associations, combien d'accidents, combien de morts seront-ils nécessaires pour engager une vraie transition vélo à Créteil ? Transition qui bénéficiera à tous, y compris à la jeunesse dont vous faites une priorité, aux piétons, aux personnes à mobilités réduite et même aux automobilistes !

Combien de temps encore devrais-je attendre avant de circuler sans avoir peur de risquer ma vie, de ne pas rentrer chez moi le soir, que mes enfants ou nos amis aient un accident ?

Dans l'attente de votre retour, et surtout de vos actions en concertation avec les usagers et membres d'associations compétentes, je vous prie de recevoir mes salutations respectueuses.

Nathalie Brétécher